Etude complémentaire de deux Agama de l'Afrique Occidentale et description de quatre espèces nouvelles de Reptiles de la même région,

par M. Paul Chabanaud,

Correspondant du Muséum.

Agama colonorum Daud. — J'ai signalé par erreur [1], sous le nom de *A. planiceps* Peters, un très jeune *A. colonorum* Daud. capturé à la Côte d'Ivoire, par M. Pouillot.

A. planiceps n'a jamais été rencontré, que je sache, en dehors de l'Afrique du Sud.

Agama cristata Mocq. [2]. — Il y a lieu d'ajouter quelques indications complémentaires, et d'apporter quelques légères modifications à la diagnose de Mocquart.

Les écailles ventrales sont bien lisses, comme il est dit dans la description, mais les pectorales sont sub-carénées et celles qui avoisinent la région axillaire sont, en outre, légèrement mucronées. On compte environ 56 écailles le long de la crête dorsale, de l'origine des membres antérieurs à celle des postérieurs. Une grave blessure, qui intéresse la majeure partie de la région ventrale du *type* unique, rend presque impossible le dénombrement des écailles autour du milieu du corps; leur nombre doit être d'environ 70 à 80. L'extrémité des membres postérieurs, repliés le long du corps, dépasse un peu le bord antérieur du tympan. Le 4ᵉ orteil s'étend bien au delà de l'extrémité du 1ᵉʳ. La queue, à en juger par le tronçon qui subsiste seul chez le *type*, est très robuste et comprimée latéralement dès sa base, plus fortement ensuite; sur ses côtés, les carènes des écailles sont dirigées obliquement d'avant en arrière et de bas en haut. Il existe enfin, sur le museau, une deuxième écaille saillante, située immédiatement en arrière de celle dont il est fait mention dans la description, mais de forme plus courte.

(1) *Bulletin du Muséum*, 1917, p. 87.
(2) *Ibid.*, XI, 1905, p. 288.

Amaga sankaranica, sp. nov. — Corps sub-cylindrique, à peine déprimé en dessus. Tête assez grosse, allongée, sub-cordiforme; région occipitale convexe. Narines un peu tubulées, dirigées latéralement et en arrière, s'ouvrant juste sous le canthus rostralis, à la partie postérieure d'une nasale allongée et convexe. Deux écailles allongées et convexes, placées l'une derrière l'autre, sur le museau. Occipitale agrandie; sa longueur égale aux deux tiers du diamètre du tympan. Ecailles du dessus de la tête obtusément carénées; celles de la région occipitale dirigées d'avant en arrière, parallèlement à la longueur du corps. 10 labiales supérieures à gauche, 11 à droite, 10 labiales inférieures. Tympan presque superficiel, son diamètre longitudinal presque égal à l'ouverture interpalpébrale. Deux ou trois épines très courtes sur le bord antérieur des oreilles; en arrière de celles ci et sur les côtés du cou, des groupes d'épines plus fortes et dont la longueur égale environ le tiers du diamètre du tympan. Deux plis transversaux sous la gorge. Un vestige, à peine indiqué, de poche gulaire. Une très faible crête nuchale; pas de crête dorsale. Dorsales de dimensions inégales: celles du milieu du dos beaucoup plus grandes que celles des côtés; toutes fortement imbriquées, fortement carénées et mucronées, les carènes convergeant vers la ligne vertébrale. Environ 45 écailles le long de la ligne vertébrale, de l'origine des membres antérieurs à l'origine des membres postérieurs; 72 autour du milieu du corps. Ventrales lisses. Extrémité des membres postérieurs dépassant le bord antérieur du tympan; tibias plus longs que le crâne. 3e doigt un peu plus long que le 4e; 3e orteil un peu plus long que le 4e; 5e orteil s'étendant jusqu'au niveau de l'extrémité du 1er. Toutes les écailles du dessus des membres fortement carénées et mucronées; celles du dessus des bras, des cuisses et des tibias, plus grandes que les plus grandes dorsales; celles des avant-bras, plus petites. Queue longue, déprimée sur son renflement basilaire, un peu comprimée ensuite, cylindrique vers son extrémité, couverte d'écailles fortement carénées et mucronées, ne formant pas d'anneaux. Mâle inconnu. Femelle sans pores préanaux.

Dessus d'un fauve clair, avec des marques et des taches d'un brun roussâtre foncé, disposées de la manière suivante : quelques petites taches sur le museau et les lèvres; une ligne transversale sur le front, d'un œil à l'autre, et une autre sur l'occiput; une ligne verticale joignant le dessous de l'œil au bord de la lèvre; une autre oblique joignant le dessous de l'œil à la commissure des lèvres; une grande tache autour des oreilles, étendue sur la nuque; six larges bandes transversales sur la nuque et le dos (la dernière au niveau des cuisses), interrompues par trois lignes longitudinales claires; d'autres bandes transversales plus étroites sur les membres et d'autres semblables formant des demi-anneaux autour de la queue. Tout le dessous d'un blanc jaunâtre, avec quelques marbrures brunes sous la bouche.

	Millimètres.
Longueur totale	181, 0
Distance de l'extrémité du museau à l'anus	65, 0
Longueur de la tête	22, 0
Largeur de la tête	17, 0
Longueur des membres antérieurs	33, 0
Longueur des membres postérieurs	51, 0
Longueur des pieds (du talon à l'extrémité du 3e orteil).	19, 5
Longueur de la queue	116, 0

La proportion relative des doigts et des orteils, jointe au peu de régularité de la dimension des écailles dorsales, rapprochent cette espèce d'*A. aculeata* Merr. et *armata* Pet., mais elle s'en distingue nettement par l'absence de la crête dorsale et de grandes écailles saillantes disséminées parmi l'ensemble des dorsales. Elle diffère en outre d'*A. aculeata* par sa tête de forme plus allongée : chez cette dernière espèce, le diamètre longitudinal de l'orbite est plus grand que la distance de l'orbite au bord antérieur de la nasale, presque égal à la distance de l'orbite à l'extrémité du museau; tandis que, chez *A. sankaranica,* ce même diamètre est égal à la distance de l'orbite à un point situé en avant de la narine, mais très en arrière du bord antérieur de la nasale, qui est elle-même de forme allongée, alors qu'elle est courte, subglobuleuse chez l'espèce de Merrem. Chez *A. armata* Pet., les ventrales sont carénées, les tibias plus courts que le crâne, et le 5e orteil s'étend au delà du 1er. Par contre, chez *A. sankaranica,* les ventrales sont lisses, les tibias plus longs que le crâne, et l'extrémité du 5e orteil ne dépasse pas le niveau de l'extrémité du 1er.

Enfin la forme de la tête, l'absence d'écailles saillantes, isolées ou par groupes, sur la région dorsale, la longueur des membres postérieurs et celle du 5e orteil séparent cette nouvelle espèce d'*A. anchietæ* Boc. (1), dont la tête est courte, dont les membres postérieurs atteignent le tympan et dont le 5e orteil ne s'étend pas jusqu'au niveau de l'extrémité du 1er.

Moussaïa (pays Sankaran), février 1899, 1 ♀ [Chevalier].

Type, Collection du Muséum de Paris.

Agama gracilimembris, nov. sp.

Mâle. — Corps subdéprimé sur la région dorsale. Tête assez étroite, fortement déprimée entre les yeux, légèrement déprimée sur l'occiput. Museau court, obtus. Narines latérales, s'ouvrant juste sous le canthus rostralis, à la partie postérieure d'une nasale courte, renflée. Écailles du dessus de la tête carénées, celles de la région occipitale avec les carènes dirigées transversalement. 2 écailles saillantes, courtes, sur le museau. Occi-

(1) *Jornal de sciencias mathematicas, physicas e naturaes da Academia real das Sciencias de Lisboa* (2), IV, 1896, p. 129.

pitale très grande : sa longueur au moins égale au diamètre longitudinal de l'ouverture interpalpébrale. 9 à 10 labiales supérieures ; 9 labiales inférieures. Quelques écailles relevées en pointes très courtes sur les bords des oreilles et les côtés du cou. Un vestige de poche gulaire ; pas de pli collaire. Un pli dorso-latéral très fin, procédant de la fossette pré-humérale, qui est très profonde. Pas de crête nuchale, non plus que de crête dorsale. Écailles dorsales ovalaires, faiblement imbriquées, de dimensions inégales entre elles ; celles des 3 ou 4 rangées vertébrales les plus grandes ; les autres plus petites, surtout celles de la région axillaire, mais entremêlées d'écailles un peu plus grandes, nullement saillantes, disposées sans ordre, isolées ou par groupes. Toutes ces écailles faiblement carénées, non mucronées ; les carènes formant des lignes longitudinales rendues peu régulières par la disproportion des écailles, sub-parallèles entre elles, ne convergeant pas vers la ligne vertébrale. Tout le dessous de la bouche et du corps couvert d'écailles de grandeur moyenne, assez fortement carénées. Environ 75 écailles autour du milieu du corps. Dessus des quatre membres couvert d'écailles un peu plus grandes que les plus grandes dorsales, fortement imbriquées, fortement carénées, mais non mucronées. 8 pores préanaux. Membres grêles, l'extrémité des postérieurs atteignant presque le bord postérieur de l'orbite ; tibia à peine plus long que le crâne. 3e doigt plus long que le 4e ; 3e orteil plus long que le 4e : 5e orteil s'étendant jusqu'au niveau de l'extrémité du 1er. Queue longue, déprimée sur son renflement basilaire, qui est très prononcé, grêle et cylindrique ensuite ; les écailles peu fortement carénées, non ou indistinctement mucronées, ne formant pas d'anneaux.

Tête noire en dessus. Dessus du corps et des quatre membres d'un gris brunâtre, un peu bronzé, avec une bande vertébrale d'un blanc verdâtre, partant de l'occiput, plus large sur la nuque, s'atténuant ensuite et disparaissant au niveau de l'articulation des membres postérieurs ; côtés du dos avec 4 ou 5 taches symétriques, mal définies, roussâtres. Queue grise en dessus, avec quelques mouchetures noires, placées chacune sur l'extrémité d'une écaille et près les unes des autres, délimitant ainsi des segments immaculés. Dessous de la bouche noire, avec des marbrures blanches ; poitrine et abdomen noirâtres ; dessous des membres, de la queue et région anale d'un gris jaunâtre clair.

Femelle. — Taille un peu plus forte. Tête moins fortement déprimée entre les yeux ; museau plus court, un peu plus largement arrondi à son extrémité. Tympan plus grand, sub-ovalaire ; son diamètre vertical plus grand que l'ouverture interpalpébrale. Occipitale moins grande. 10 labiales supérieures. Lignes formées par les écailles dorsales très légèrement convergentes vers la ligne vertébrale. Environ 85 écailles autour du milieu du corps. Pas de pores préanaux. Membres grêles mais plus courts : l'ex-

trémité des postérieurs dépasse à peine l'épaule. Queue grêle, mais plus courte ; son renflement basilaire à peu près nul.

Tout le dessus de la tête, du corps, des membres et de la queue d'un brunâtre clair, uniforme, sauf les exceptions suivantes : museau noirâtre ; un trait brun joignant le dessous de l'œil à la commissure des lèvres ; deux grandes taches noires, mal définies, chacune placée autour et en arrière des tympans ; sur ces taches tranchent les petites pointes écailleuses saillantes, qui sont d'un blanc bleu ; quelques macules blanches ou d'un blanc bleu, en avant des taches noires, sur la région temporale ; une ligne vertébrale mal définie, commençant en arrière du niveau des épaules, et quelques traits transversaux sur les cuisses bruns. Tout le dessous d'un brunâtre clair, uniforme.

	Millimètres.	
	♂	♀
Longueur totale	123,0	130,0
Distance de l'extrémité du museau à l'anus	45,5	54,0
Longueur de la tête [1]	13,5	15,5
Largeur de la tête	10,4	12.4
Longueur des membres antérieurs	23,0	26,0
Longueur des membres postérieurs	31,0	33,0
Longueur des pieds [2]	12,0	13,5
Longueur de la queue	77,5	76,0

Dahomey, 1 ♂ et 1 ♀ [Eugène Mégy, 1904].

Types, Collection du Muséum de Paris.

Je rapporte avec quelque doute à cette espèce un individu jeune, originaire du pays des Senoussi [mission Chevalier-Decorse au Chari-Tchad, 1902-1904], qui possède une conformation identique des doigts et des orteils, mais avec la tête plus grosse. L'extrémité des membres postérieurs atteint le bord postérieur de l'orbite. Pas de pli collaire, mais l'indication de poche gulaire manque totalement. Les écailles dorsales paraissent de dimensions moins inégales ; toutefois celles des rangs vertébraux sont beaucoup plus grandes que les autres ; les carènes forment des lignes à peu près parallèles et ne convergent pas vers la ligne vertébrale. Dessus entièrement noir. Dessous blanchâtre, marbré de noir.

Eremias quadrinasalis, sp. nov. — Corps cylindrique, non rétréci dans la région lombaire. Tête assez allongée, non déprimée en dessus Museau obtus, épais, avec un canthus rostralis très faible, arrondi. Région nasale nullement renflée. Toutes les plaques céphaliques parfaitement lisses. Naso-frénale beaucoup plus large que longue, obtusément angulée

(1) Prise de l'extrémité du museau à la saillie de l'articulation mandibulaire.
(2) Prise du talon à l'extrémité du 3ᵉ orteil.

à son bord postérieur, largement séparée de la rostrale par les supranasales et séparée de la frontale par les préfrontales. Frontale un peu plus longue que la distance qui la sépare du bord postérieur de la rostrale, sillonnée dans toute sa longueur, profondément en avant, faiblement sur son extrémité postérieure. 2 grandes supra-oculaires occupant la presque totalité de la région supra-orbitale : l'antérieure largement en contact avec la frontale, séparée de la deuxième loréale par 2 petites plaques convexes, juxtaposées, l'externe plus longue que l'interne ; la postérieure étroitement en contact avec la frontale [1], largement en contact avec les fronto-pariétales et suivies d'un groupe de 3 ou 4 petites plaques subgranuliformes. Ces deux supra-oculaires séparées des supra-ciliaires par une rangée de granules. 7 supra-ciliaires ; les 2 premières les plus longues [2] ; les 5 suivantes à peu près d'égale longueur entre elles. Suture entre les fronto-pariétales aussi longue que les deux tiers de la longueur de la frontale, plus courte que leur largeur commune. Interpariétale deux fois aussi longue que large ; sa longueur égale aux deux tiers de celle de la suture entre les fronto-pariétales. Occipitale très petite, sub-rectangulaire, séparée de l'interpariétale par la suture des pariétales, sans trace de plaque intermédiaire. Pariétales un peu plus longues que les deux tiers de leur largeur commune. Supra-temporales étroites, presque aussi longues que les bords externes des pariétales, leur extrémité postérieure morcelée en deux granules juxtaposées. Narine percée entre 4 nasales [3] ; la supérieure et l'antérieure en contact avec la rostrale : l'inférieure angulairement en contact avec la rostrale, reposant entièrement sur la 1re labiale supérieure et séparée de la 2e labiale par la 1re loréale angulairement en contact avec la 1re labiale ; la postérieure petite, en contact avec la nasale supérieure, la naso-frénale, la 1re loréale et la nasale inférieure ; 1re loréale plus courte que la 2e qui est elle-même séparée de l'infra-oculaire par une pré-oculaire deux fois aussi longue que haute. Infra-oculaire bordant largement la lèvre entre la 5e et la 6e labiale supérieure. Paupière inférieure écailleuse. Temporales petites, convexes, granuliformes ; les supérieures carénées, ainsi que les inférieures placées près de l'oreille ; les inférieures antérieures et médianes plus grandes que les supérieures, moins convexes ou même planes, nullement carénées. Orifice auriculaire en oval régulier, son plus grand diamètre (vertical) un peu plus court que le diamètre longitudinal de l'œil ; son bord antérieur sans lobules auriculaires, mais garni d'écailles un peu

[1] On remarque toutefois une fine granulation dans le sillon qui sépare la frontale des deux supra-oculaires. Ce caractère, plus visible sur le côté gauche que sur le côté droit, n'existe pas entre les supra-oculaires postérieures et les fronto-pariétales.

[2] Du côté droit, la première est partiellement divisée.

[3] A gauche, la supra-uasale est en outre partiellement divisée.

saillantes, formant une faible denticulation très mousse. Dorsales petites, granuliformes sur la nuque, de plus en plus grandes et plus allongées vers l'arrière, fortement carénées, mais plus faiblement sur les flancs, où elles sont un peu plus larges que sur le milieu du dos; 65 à 68 en travers du milieu du corps. Supra-tibiales un peu plus grandes que les dorsales. 4 paires de grandes mentonnières, dont celles de la 1re paire seules en contact l'une avec l'autre; celles de la 2e paire, séparées l'une de l'autre par un rang d'écailles; celles de la 3e paire, séparées par au moins 2 rangs d'écailles. Un pli gulaire assez faible. Collier incurvé vers l'arrière, entièrement libre, composé de 8 écailles. Ventrales sur 6 rangs longitudinaux (les 2 rangs externes indistincts) et 28 séries transversales. 1 grande anale précédée de 2 plaques un peu plus petites; le reste de la région préanale occupé par quelques écailles plus petites. 2 séries de plaques infra-tibiales; la série externe, composée de plaques très grandes; l'interne, composée de plaques de moitié plus étroites. Lamelles infra-digitales bi-carénées; 16 sous le 4e doigt; 26 sous le 4e orteil. Doigts modérément comprimés latéralement. Extrémité des membres postérieurs atteignant à peine le collier. Queue (incomplète) robuste, cylindrique, légèrement déprimée sur sa base; toutes les caudales très fortement carénées; celles du dessous de la base de l'appendice, obtusément mais distinctement carénées.

Dessus de la tête d'un brunâtre assez clair, uniforme. Le reste du dessus du corps de la même teinte, mais un peu grisâtre sur le dos, roussâtre sur la queue. Une bande médiane étroite, noirâtre, partant de l'occiput, s'effaçant vers la région lombaire, avec de chaque côté un trait longitudinal, de la même teinte, sur la nuque. Flancs noirâtres; cette teinte constituée par deux bandes, dont la supérieure part de l'œil, passe au-dessus du tympan et s'efface vers la région inguinale, et dont l'inférieure part du dessous de l'œil, passe par le tympan, s'élargit sur les flancs et se prolonge jusque sur les côtés de la queue. Ces deux bandes, séparées par une ligne claire partant de l'œil et paraissant formée, sur les flancs, d'une série de petites taches arrondies, confluentes. Toute la partie noirâtre des flancs, marquée de nombreuses taches claires, arrondies, mal définies. Dessus des pattes noirâtre, avec de nombreuses taches claires, analogues à celles des flancs.

	Millimètres.
Distances de l'extrémité du museau à l'anus..........	66,0
Longueur de la tête (1)............................	16,0
Largeur de la tête	9,5
Longueur des membres antérieurs..................	19,0
Longueur des membres postérieurs..	38,0
Longueur des pieds (2)............................	20,0
Longueur de la queue............................	?

(1) Prise de l'extrémité du museau au bord postérieur de l'oreille.

(2) Prise du talon à l'extrémité de l'orteil le plus long.

Cette espèce est remarquable, entre toutes les *Eremias* s. str. à ventrales en séries longitudinales régulières et à infra-nasale entière, par sa narine percée entre 4 nasales, dont la postérieure, la plus petite, est séparée de la rostrale par l'infra-nasale. Elle se distingue encore par le nombre de ses dorsales (65 à 68 en travers du milieu du corps) et par ses mentonnières dont celles de la 1re paire sont seules en contact réciproque; celles de la 2e et de la 3e paire étant séparées, sur la ligne médiane, par au moins 1 rang d'écailles. C'est par l'ensemble de ces caractères que cette nouvelle espèce se distingue d'*E. nitida* Günth. ainsi que d'*E. nigerica* Klaptocz[1], avec lesquelles elle présente, à d'autres égards, la plus grande affinité.

E. quadrinasalis est, avec *E. nitida* Günth., *nigerica* Klaptocz, *guineensis* Blgr et *siebenrocki* Tornier, la cinquième espèce de ce groupe décrite d'Afrique Occidentale.

1 individu [mission Chevalier-Decorse au Chari-Tchad, 1902-1904].

Type, Collection du Muséum de Paris.

Glauconia debilis, nov. sp. — Tête élargie en arrière des yeux. Museau rétréci en avant, assez étroitement arrondi (vu en dessus), vaguement trilobé, assez fortement proéminent en avant de la bouche, en forme de croc, avec la région préorale concave inférieurement. Rostrale modérément grande, s'étendant jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux; sa largeur égale environ à la moitié de la largeur du museau, au tiers de la largeur de la tête (prise en arrière des yeux). Oculaires séparées l'une de l'autre par 3 écailles : les supra-oculaires de forme étroite et allongée et la préfrontale en contact avec les nasales. Post-oculaires grandes, de la largeur de 2 rangs d'écailles, suivies chacune de 2 écailles. Nasale divisée: la fente procédant de l'angle antéro-supérieur de la 1re labiale. Oculaire bordant la lèvre entre 2 labiales; la 1re petite, à peine aussi large que la moitié du bord inférieur de l'oculaire, ne s'étendant pas jusqu'au niveau de l'œil; la 2e grande, s'élevant jusqu'au niveau du bord inférieur de l'œil, dont elle est toutefois largement séparée. Symphysiale très petite, divisée. 5 labiales inférieures; les 2 dernières sous la 2e labiale supérieure. 14 écailles autour du corps. Longueur totale : 107 millimètres. Longueur de la queue : 9 millimètres, comprise 11 à 12 fois dans la longueur totale. Diamètre du milieu du corps : 1,5 millimètre, compris 71 fois dans la longueur totale.

Entièrement incolore. Les yeux apparaissent comme deux points noirs qui tranchent vigoureusement sur la teinte pâle de l'ensemble.

[1] Adalbert Klaptocz, Reptilien, Amphibien und Fisch aus Französisch Guinea (*Zoologisch Jahrbücher, System.*, XLIII, 1913, p. 282).

Kousri, avril 1903, 1 individu [mission Chevalier-Decorse au Chari-Tchad, 1902-1904].

Type, Collection du Muséum de Paris.

Cette espèce est voisine de *G. distanti* Blgr., dont elle se distingue par sa rostrale beaucoup moins grande, ne séparant pas les nasales de la préfrontale, et par sa fente nasale procédant de l'angle antéro-supérieur de la 1re labiale[1]. Ce dernier caractère rapproche *G. debilis* de *G. narirostris* Pet. dont l'éloigneut son museau en forme de croc, sa rostrale plus large et la forme de ses supra-oculaires. Voisine également de *G. reticulata* Blgr.[2], dont elle se distingue surtout par la forme de son museau et par sa 1re labiale supérieure beaucoup plus étroite que le bord inférieur de l'oculaire.

[1] Chez *G. distanti*, d'après la figure qui accompagne la description (Boulenger in Distant : A Naturalist in the Transvaal, p. 175) cette fente nasale procède du bord antérieur de l'oculaire, tout près de l'angle postéro-supérieur de la 1re labiale.

[2] *Annals of natural History* (7), XVIII, 1906, p. 441.